

Appuyer les initiatives citoyennes pour la transition énergétique

*Compte-rendu de l'atelier du mercredi 29 mai 2018
Rencontre annuelle du CLER-Réseau pour la transition énergétique*

Introduction

La transition énergétique citoyenne implique un changement d'approche, puisqu'il ne s'agit pas uniquement d'aller à la rencontre de publics pour les intégrer à des dispositifs, mais aussi de partir des aspirations citoyennes qui émergent et les accompagner. Cela implique une évolution de posture pour les structures d'accompagnement et d'orientation (associations entreprises collectivités, ...). Tout d'abord, l'Ifrée va rappeler quels sont les cadres existants de la participation citoyenne. Ensuite, l'association Les Fourmis dans le compteur va présenter son expérience et ses questionnements. Enfin, l'Ifrée reviendra sur son accompagnement d'un projet citoyen de méthanisation dans les Deux-Sèvres.

Les participant.e.s font état de questionnements liminaires :

- Quelles relations entre les collectifs citoyens et les autres acteurs notamment institutionnels ?
- Quels modèles économiques ont été expérimentés pour les structures d'accompagnement ?
- Comment continuer à assurer l'animation de la démarche une fois le projet réalisé ?

L'Ifrée : les cadres existants de la participation citoyenne

L'Ifrée est un organisme partenarial associant la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État (DREAL, Rectorat de Poitiers, ministères de l'Éducation Nationale et de la TES), ainsi que les associations d'éducation à l'environnement et de protection de la nature. Institut au service des territoires et de leurs habitants, unique en France dans sa construction partenariale et par ses missions, l'Ifrée apporte ses compétences et ses savoir-faire aux acteurs relais de la transition écologique et durable de la société et aux porteurs de projets dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de la transition énergétique et de la croissance verte. Les domaines d'intervention de l'Ifrée se déclinent selon quatre axes : la recherche, les publications, l'accompagnement, la formation.

L'intervention de l'Ifrée s'appuie sur la brochure éditée par l'association intitulée « Collectivités et participation : décider autrement » ([disponible en ligne](#)). Par ailleurs, l'Ifrée dispense une formation qualifiante intitulée « Pilote de dispositifs participatifs ». En savoir plus :

<http://www.ifree.asso.fr/formations-education-environnement/formation-qualifiante>

La participation des citoyen.ne.s et des acteurs du territoire est une **préoccupation montante** pour les collectivités. En partie parce qu'elle est rendue obligatoire dans certains contextes par les textes de loi, mais aussi parce que la **demande de la société civile d'être associée aux choix** qui la concerne est de plus en plus importante. Cette question se pose donc aujourd'hui aux élu.e.s et technicien.ne.s des collectivités de façon plus impérieuse que par le passé. De l'information à la co-décision, en passant par la consultation et la co-construction, il existe divers degrés de participation citoyenne qu'il convient de bien maîtriser. Il peut exister aussi d'autres tentatives de « contrôler la parole citoyenne », réelle, mais qui n'est pas notre sujet ici.

La participation citoyenne ne naît pas forcément spontanément. Elle est bien souvent à susciter et pour cela un cadre est nécessaire, permettant à la société civile de s'exprimer et d'être écoutée dans un dispositif où elle a sa place, parmi d'autres. Par ailleurs, l'animation d'un projet citoyen n'est pas non plus acquise, et il y a une nécessité d'entrer dans un processus de formation et d'action pour l'ensemble des acteurs, que ce soit les citoyens, les accompagnants, les élus et techniciens, etc. Favoriser la participation s'inscrit dans une vraie **démarche éducative** qui installe le territoire dans une logique de travail et de **construction de projet apprenante pour tou.te.s**.

L'Ifreé considère 5 niveaux de participation/concertation des citoyens :

- Niveau 1 : contrôle citoyen,
- Niveau 2 : Délégation de pouvoir (redéléguer au citoyen le pouvoir qu'il a délégué à l'élu lors de l'élection),
- Niveau 3 : Partenariat – Co construction,
- Niveau 4 : Co décision – Co gestion du budget,
- Niveau 5 : Confier à des citoyens des moyens publiques (pas d'exemple à ce jour).

Ces 4 niveaux se déclinent suivant 4 étapes : exploration – cristallisation – compréhension de la construction du projet – réalisation.

Le but de tout cela : l'éducation du citoyen.

Les Fourmis dans le compteur : pour une action collective de rénovation des maisons

Construites dans les années 1974-1975, les maisons de Malartic, quartier de Gradignan dans la périphérie de Bordeaux, sont ce que l'on appelle des «chalandonnettes». L'histoire des habitants du quartier a été marquée par une longue lutte pour obtenir des logements de qualité.

L'association « Les Fourmis dans le compteur » a été créée en juin 2006, avec les objectifs suivants :

- mettre à la disposition des habitants citoyens des moyens, des outils pour se mêler efficacement au débat autour des questions écologiques.
- favoriser l'acquisition de savoirs, la mutualisation des connaissances et les coopérations de voisinage dans notre travail.
- rendre possible pour le plus grand nombre d'accéder à ces améliorations dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie.
- permettre que les solutions proposées soient reproductibles ailleurs.

Revenons sur quelques dates marquantes de l'association depuis 2006 :

En 2007-2008, les premiers groupes de travail ont été lancés, et des ateliers publics. Des **diagnostics thermiques ont été réalisés sur 39 maisons**, ainsi que des opérations de [mutualisation](#) « urgence chaudières », « réducteurs de pression d'eau » et contrat d'entretien collectif.

En 2009, les premières opérations pratiques sont des achats collectifs (chaudières, contrats d'entretien, réducteurs de pression, diagnostics électriques). Des cahiers de **valorisation de la**

connaissance du quartier et des constructions commencent à être publiés : sept Fourmiliens sont ainsi produits jusque 2012.

Pour travailler sur l'évolution du quartier Malartic, 10 jours d'ateliers sont organisés en 2010 avec la Maison de l'architecture d'Aquitaine et l'ENSA Bordeaux.

Le projet de rénovation « Fourminergie », conçu avec des partenaires comme Valorem et qui consiste à **développer une méthodologie pour proposer un ensemble de solutions techniques hiérarchisées et chiffrées** permettant d'améliorer les performances énergétiques et environnementales des constructions, est labellisé par le Creahd, pôle aquitain du BTP. Ce projet inclut la mise en place d'une maîtrise d'œuvre qui a structuré la consultation des entreprises.

Le montage du programme Fourminergie se poursuit en 2011, avec la mise au point de documents d'explications sur l'activité des Fourmis, la négociation avec des partenaires institutionnels pour le financement du programme Fourminergie (financé par le Conseil Régional d'Aquitaine et la Métropole)

Au total sur les 734 maisons que comptent le quartier, quatorze ont fait l'objet d'un bouquet de travaux.

Les points forts de cette expérience :

- ouverture d'esprit,
- acquisition de compétences,
- tranquillité d'esprit au moment des choix partagés,
- sécurité pour la réalisation,
- échange entre habitants.

A ce jour, l'association continue à diffuser de l'information aux habitants du quartier, mais l'équipe d'animation souhaite se renouveler pour donner un nouveau souffle à la dynamique. On se trouve donc à un croisement aujourd'hui et qui pose la question de l'animation « post-projet ».

Quel a été la place des collectivités dans le projet ?

Leur place a évolué tout au long du projet ; certaines ont financé des actions et ont soutenu la démarche sur différentes phases, comme par exemple la Région Aquitaine sur le programme Fourminergie. D'autres collectivités sont restées indifférentes au projet, ce qui peut-être aurait permis de lui donner un autre souffle.

L'Ifrée : améliorer un projet citoyen de méthanisation par la participation habitante

Il s'agit d'un projet de méthanisation porté par un groupement d'agriculteurs à Mauzé-sur-le-Mignon dans les Deux-Sèvres. L'intercommunalité (communauté d'agglomération du Niortais) a vu ce projet comme un **projet au service du territoire** et donc passer d'une logique d'acceptabilité à une **logique d'appropriation** par l'ensemble des acteurs du territoire. Ou pour le dire différemment sortir d'un sentiment propre d'appartenance au projet pour faire participer les habitants et les amener à améliorer le projet. Pour revenir à mes propos liminaires, il ne s'agit pas ici d'une co-construction car le projet sera mené à son terme, mais bien d'une logique d'appropriation, visant à améliorer le projet.

La réflexion habitante a amené le porteur de projet à ouvrir le projet vers le territoire avec par exemple une salle de visite pour les scolaires et les habitant.e.s, ... Plusieurs réunions publiques ont eu lieu en 2016 et ont été très fréquentées. Des groupes de travail d'habitant.e.s sont mis en œuvre sur différentes thématiques : intégration paysagère, gestion des nuisances olfactives, participation habitante, ... Dans le cadre de la démarche de concertation, le groupe de concertation a proposé la réalisation d'un panel de nez pendant les travaux et pendant l'exploitation afin d'identifier la création

d'odeurs provenant de l'unité de méthanisation. Ce panel de nez sera ouvert aux habitants situés à proximité de l'unité.

Ce type de projet reste une situation assez exceptionnelle car les logiques de travail sont nouvelles, puisqu'elles partent du postulat qu'être sur le territoire doit correspondre à être acteur des projets du territoire. L'intercommunalité a permis de créer un cadre serein d'amélioration du projet, auquel les porteurs du projet ont souscrit. Le projet Démeteur Energies est aujourd'hui en chantier.

Pour en savoir plus : <https://www.demeter-energies.fr/>

Qui a financé l'accompagnement pendant cette phase de concertation et d'appropriation ?

C'est le porteur de projet qui a financé l'accompagnement par l'Ifreé, sur proposition des collectivités qui le mettaient en garde contre des réserves des riverains. La taille et l'ampleur du projet permettent d'envisager un accompagnement plus abouti sur la concertation.



Mundo M - 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil
Tél : 01 55 86 80 00
Mail : info@cler.org